



8 défibrillateurs sur PETITE-FORÊT



Plan des 8 défibrillateurs
de Petite-Forêt

Florilège de médailles
à la mairie

Stationnement
pour handicapé

Parcours du cœur
connecté

... Edito

Chères Franc-Forésiennes, chers Franc-Forésien,

Les vacances d'hiver commencent. Je salue aujourd'hui le travail de l'équipe éducative : enseignants, ATSEM, personnels d'entretien, de restauration, qui chaque jour ont à cœur d'accompagner, d'éduquer nos enfants, tout en respectant et en faisant respecter un protocole sanitaire strict et fluctuant au fur et à mesure des annonces gouvernementales.

Bravo également à nos enfants qui s'adaptent, respectent le port du masque et les règles sanitaires imposées. Je leur souhaite à tous d'excellentes vacances bien méritées.

La crise sanitaire pèse aussi sur le plan économique et social. Elle a de graves conséquences dans certains secteurs d'activités et pour les étudiants qui peuvent parfois se retrouver dans des situations précaires. Les commerces de la galerie marchande d'Auchan ont dû rejoindre les restaurateurs sur la liste des commerces privés d'activité.

La situation demeure incertaine. Sachez cependant que l'équipe municipale reste présente à vos côtés, pour vous aider au quotidien. De nombreuses mesures ont été mises en place : désinfection des bâtiments, portage de courses à

domicile pour les personnes âgées, aide au transport vers les lieux de vaccination, maintien des services à la population... Nous nous mobilisons pour adapter nos aides et consolider le lien social, essentiel dans cette crise. Ainsi, le traditionnel parcours du cœur sera cette année connecté. Je vous invite à le découvrir dans ce numéro et c'est également l'occasion pour moi de vous rappeler que l'Espace Emploi Numérique est plus que jamais à vos côtés, prêt à vous accueillir et vous aider dans vos démarches par internet.

Enfin, si vous avez un projet pour notre ville, votre quartier, je vous rappelle que vous pouvez le proposer au Budget participatif et rendre votre fiche « projet » avant le 16 avril.

Prenez bien soin de vous et de vos proches.

Amitiés franc-forésiennes.

Votre Maire,
Sandrine GOMBERT



Prochaine permanence
sur RDV au 03 27 28 12 86
samedi 20 mars > en mairie

Recensement citoyen

Le service population rappelle que tous les jeunes, garçons et filles, de nationalité française, doivent se faire recenser en mairie, dès l'âge de 16 ans.

Le recensement citoyen est obligatoire et indispensable. Il permet de participer à la Journée défense et citoyenneté (JDC). Les jeunes ou leur représentant légal doivent se présenter en mairie, munis de la carte d'identité et du livret de famille.

Une attestation de recensement sera remise. Les jeunes nés du 1er janvier au 31 mars 2005 ont jusqu'au 31 mars 2021 pour effectuer cette démarche.

contact
Annie RUFFONI
Service Élections – Population
03 27 28 17 50

Bientôt 16 ans ?

Pense au recensement, c'est ton devoir
Demande à te faire parrainer, c'est ton droit!

J'ai 16 ans.

Je me suis fait recenser
et un réserviste militaire m'accompagne
dans mes premiers pas de citoyen.

Et toi?



Renseigne-toi auprès de ta mairie

www.defense.gouv.fr/reserve



8 défibrillateurs implantés sur la commune

On estime que les chances de survie diminuent de 7 à 10% après chaque minute écoulée sans secours. Aussi, la défibrillation constitue un maillon essentiel de la chaîne de survie avec l'appel du 15 et la pratique de massages cardiaques

DÉFIBRILLATEURS disponibles sur PETITE-FORÊT

- Maison de Quartier Du BOSQUET
1 rue de BORDEAUX
- RESTAURATION SCOLAIRE MATERNELLE ST EKUPÉRY
Rue Louis ARAGON
- Épicerie sociale J. BAKER
41 rue Jules FERRY
- Pharmacie Douriez
Rue Hyacinthe MARS
- Centre Commercial AUCHAN
Route Nationale 45
- Bibliothèque Denis DIDEROT
Place Jules VERNE
- Salle des sports Bernard Hinault
34 rue Jean Jaurès
- Mairie Côté Parking
80 Rue Jean Jaurès

Toute personne, même non médecin, est habilitée à utiliser un défibrillateur. Adapté au grand public, cet outil de première intervention permet désormais au témoin direct d'un arrêt cardio-respiratoire d'intervenir sur le champ, de façon efficace.

Vous êtes témoin d'un malaise cardiaque, que faire ?

1. Appelez les secours en composant le 15 ou le 18. Ne raccrochez pas, les secours sont en route,
2. Laissez-vous guider par les secours au téléphone sur les premiers gestes à faire,
3. Demandez à un passant d'aller chercher le plus vite possible un défibrillateur,
4. Ouvrez le boîtier du défibrillateur et laissez-vous guider par les consignes vocales de l'appareil.
5. Attendez près de la victime, l'arrivée des secours (10 minutes en moyenne).

L'application gratuite « Staying Alive » vous permet de localiser le Défibrillateur cardiaque le plus proche.
Téléchargez le dès à présent ...

Staying Alive :



contact
Service Sports/Vie Associative
03 27 47 84 04
secrariat-sports@mairie-petiteforet.fr

Florilège de médailles à la mairie

La cérémonie des vœux au personnel communal n'a pu se tenir, en raison de la pandémie. Ce rendez-vous traditionnel, en janvier, donne pourtant l'occasion aux élus du Conseil municipal et au personnel communal d'échanger les vœux pour le nouvel an.



C'est aussi durant cette cérémonie que la municipalité met à l'honneur les agents qui ont fait valoir leur droit à la retraite ou qui sont décorés de la médaille régionale, départementale et communale, attribuée en fonction du nombre d'années au service des collectivités territoriales.

Si aucune réception n'a pu être organisée, Sandrine GOMBERT, Maire a néanmoins souhaité recevoir, en personne, chacun des récipiendaires en présence de Marc BURTY, Maire honoraire, afin de les féliciter et de leur remettre médaille, fleurs et gratification.



Échelon argent (20 années de service)

- 1 Anne CROMBÉ
Adjoint administratif 2^e classe
Direction des Ressources Humaines
- 2 Christophe BONIFACE
Adjoint administratif 1^{re} classe
Direction Enfance Jeunesse
- 3 Jessy FERDIN
Agent d'animation
Direction Enfance Jeunesse
- 4 Karine DUPAS,
Adjoint technique
Direction de la Culture
(Bibliothèque municipale)
- 5 Marie-France PICCOLI,
Adjoint d'animation principal 2^e classe
en école maternelle
- 6 Mounir AJENGUI
Adjoint technique principal 2^e classe
Direction des services techniques
(Agent de prévention et sécurité)
- 7 Séverine DUPONT
Adjoint technique principal 1^{re} classe
en école maternelle

Échelon vermeil (30 années de service)

- 8 Isabelle PICHON
Agent spécialisé principal 1^{re} classe ATSEM
en école maternelle
- 9 Jean-François DANHIEZ
Adjoint technique principal 1^{re} classe
Direction des services techniques
(Pôle festivités)
- 10 Joël BOURLARD
Adjoint technique principal 1^{re} classe
Direction des services techniques
(Pôle bâtiments)
- 11 Patrick KOLEBACKI
Rédacteur principal 1^{re} classe
Direction de la communication
- 12 Régine ROMBAUX
Adjoint technique principal 1^{re} classe
Restauration scolaire

Les retraités en 2020

- 13 Gérard PICCOLI
Agent de maîtrise principal
Direction des services techniques
- 14 Martine CORREA
Adjoint technique principal 2^e classe
en école maternelle
- 15 Myriam RAHMANI
Adjoint technique principal 2^e classe
Direction des services techniques
- 16 Véronique LESNES
Infirmière en soin général
Petite-Enfance



Hauts-de-France propres 2021 : ensemble nettoyons la nature !



Comme tous les ans depuis 2016, les 19, 20 et 21 mars aura lieu la 5^e édition de Hauts-de-France propres. Petite-Forêt participera pour la troisième année à la journée réservée aux scolaires, le vendredi 19 mars avec les écoles élémentaires Saint-Exupéry et Paul Vaillant-Couturier.

En 2020, ce sont 5 263 m³ de déchets qui ont été ramassés dans 1 229 points de ramassage organisés et 49 000 participants qui avaient répondu à l'appel.

Participer à un ramassage près de chez vous

Pour participer au ramassage et participer à votre échelle à la propreté de notre région, choisissez et consultez le lieu qui vous convient sur le site dédié hautsdefrance-propres.fr

Stationnement handicapé : les obligations de la commune

Le Maire est compétent en matière de stationnement pour les personnes handicapées, sur toutes les voies ouvertes à la circulation publique de la commune.

Le Maire a la possibilité de réserver des places de stationnement pour les personnes à mobilité réduite sur les voies publiques communales, intercommunales, départementales ou nationales ; sur certaines voies privées ouvertes à la circulation publique ; sur les voies et parkings desservant les centres commerciaux et sur les voies et parkings desservant les établissements recevant du public (ERP) : écoles, mairie, salle de spectacles et commerces. Le Maire peut aussi prévoir quelques places PMR à proximité d'habitations, à condition qu'elles débouchent sur une voie publique.

Un stationnement PMR très réglementé

La réservation d'une place de stationnement aux personnes handicapées doit faire l'objet d'un arrêté municipal et être matérialisée par une signalisation verticale, avec la pose de panneaux « interdit de stationner et de s'arrêter » et « sauf handicapé » et horizontale, avec la reproduction au sol, en blanc, de la figurine normalisée « Fauteuil roulant », conforme à l'instruction ministérielle en matière de signalisation routière.

Une réflexion globale sur le territoire communal

Le Maire peut être sensible à la demande d'une personne handicapée ou à mobilité réduite. Cependant, la réservation de cette place, aux seuls titulaires de la carte de stationnement doit répondre à un besoin réel et ne peut être accordée que si les dispositions techniques réglementaires sont réunies. De plus, **cette place n'est pas nominative et ne peut être réservée exclusivement à la personne qui en fait la demande.**



En règle générale, ces places sont réparties de manière homogène sur la totalité de la voirie communale, selon un plan de zonage élaboré après avis de la commission communale pour l'accessibilité aux personnes handicapées ou dans le cadre du plan de mise en accessibilité de la voirie et des aménagements des espaces publics (PAVE).

Enfin, le Code de la route précise que l'arrêt et le stationnement sur une place de stationnement réservée aux personnes titulaires des macarons GIG-GIC ⁽¹⁾ remplacée depuis 2011 par la carte européenne de stationnement sont considérés comme « gênants » et sont punis par une contravention de 4^e catégorie, dont le montant maximal peut atteindre 750 €. ⁽¹⁾ Grand Invalide de Guerre - Grand Invalide Civil

Budget participatif

Vous avez des idées pour votre ville ou votre quartier. Votre projet peut se réaliser grâce au budget participatif. La Fiche « projet » disponible en mairie ou téléchargeable sur le site www.petite-foret.fr est à remettre en mairie, au Pôle ressources des services techniques ou par mail à gprevost@mairie-petiteforet.fr et rvanoverschelde@mairie-petiteforet.fr à partir du 22 mars et jusqu'au 16 avril 2021 au plus tard.

Les élections régionales et départementales reportées en juin

Elles devaient avoir lieu en mars, ces élections sont reportées aux 13 et 20 juin prochains. Le décret de convocation des électeurs suivra la promulgation de la loi. Pour faciliter l'exercice du droit de vote, chaque électeur pourra disposer de deux procurations, contre une seule habituellement. Cette facilité avait été utilisée pour le second tour des élections municipales en juin dernier.

📍 | Du 13 mars au 30 avril, participez au Parcours du cœur connecté !

Les parcours du cœur ont pour but de faire reculer les maladies cardio vasculaires par l'information, le dépistage, l'apprentissage de pratiques de vie plus saine. Ils constituent un rendez-vous annuel incontournable, propice aux rencontres et à la convivialité. C'est un temps fort pour notre ville, puisqu'il permet de promouvoir, auprès des habitants, une activité physique régulière.



Hélas, pour la deuxième année consécutive, le contexte ne nous permet pas de maintenir le Parcours du Cœur « Grand Public » prévu initialement le dimanche 28 mars. Il est primordial de protéger l'ensemble des participants, ainsi que les organisateurs et bénévoles qui permettent le bon déroulement de cette campagne de prévention.

Pour palier cette annulation, en partenariat avec la Fédération française de cardiologie, **nous vous invitons à rejoindre la première édition des Parcours du Cœur connectés**

qui aura lieu du 13 mars au 30 avril 2021 avec une ouverture des inscriptions en ligne à compter du 5 mars.

L'idée est que chacun puisse librement effectuer son parcours. Le nombre de kms réalisés par chacun sera cumulé pour répondre à l'objectif de la FFC qui est de rejoindre Paris/Moscou. Ce concept novateur est un excellent moyen de préserver le lien malgré le contexte sanitaire et de se mobiliser autour de la thématique de l'activité physique.

Si vous êtes intéressé(e), vous pouvez contacter le service des Sports/Vie Associative pour connaître la procédure à suivre. Celui-ci pourra vous proposer quelques idées de parcours. Pour toute inscription, un kit « parcours du cœur » vous sera offert par la municipalité.

Du 22 au 28 mars, une « Semaine santé » dédiée aux scolaires

Cette année, pandémie oblige, la semaine santé qui aura lieu du 22 au 26 mars a été réorientée vers les scolaires uniquement. Des interventions théoriques et sportives seront proposées dans les écoles, sur le temps scolaire.

Au programme

Lundi 22 mars : activité sportive, intervention théorique sur le sport/santé, le secourisme et la sécurité routière pour les élèves de CM1 et CM2 des écoles élémentaires Paul Vaillant Couturier et Saint-Exupéry. Remise des récompenses à 16h15.

Mardi 23 mars : activité sportive, intervention théorique sur le sport/santé, le secourisme et l'hygiène de vie pour les élèves de CE2 et CM1 des écoles élémentaires Paul Vaillant Couturier et Saint-Exupéry. Remise des récompenses à 16h15.

Judi 25 mars : activité sportive, intervention théorique sur le sport/santé, le secourisme et l'alimentation pour les élèves de CP et CE1 des écoles élémentaires Paul Vaillant Couturier et Saint-Exupéry. Remise des récompenses à 16h15.

Vendredi 26 mars : activité sportive, intervention théorique sur le sport/santé, le secourisme et l'alimentation pour les élèves de CP de l'école primaire Paul Vaillant Couturier. Remise des récompenses à 16h15.

Actions des écoles maternelles : activité sportive, exposition de dessins, chansons et lâché de ballons biodégradables sur le complexe sportif Bernard Hinault. Remise des récompenses à 11h15 et 15h45.



contact
Service SVA (Sport/Vie Associative)
03 27 47 84 04
secretariat-sports@mairie-petiteforet.fr

EXPRESSION des Groupes



"Petite-Forêt ENCORE,
Petite-Forêt TOUJOURS !"

Rachid LAMRI
Adjoint finances et sécurité



"Petite-Forêt,
France Insoumise"

Dominique CORREA
Conseiller municipal.



"Petite-Forêt,
Ensemble, Autrement"

Gérard QUINET
Conseiller municipal.

Police pluricommunale : débuts prometteurs.

La Police Pluricommunale était un engagement électoral. Elle est devenue une réalité depuis le 1^{er} janvier.

Avec Anzin, Beuvrages, Raismes, nous mutualisons nos moyens pour une plus grande efficacité : la mise en commun des moyens humains et matériels permet par exemple une amplitude horaire plus grande (jusqu'à 19h30 en hiver et 21h00 en été), une présence le samedi après-midi, la capacité à intervenir en plus grand nombre en cas de difficulté, la mise à disposition de radars de vitesse, ...

Les inconvénients ? Peu, voire aucun.

Ainsi la proximité et la présence des équipages sur Petite-Forêt est assurée à hauteur de nos moyens.

Une jeunesse sacrifiée

C'est la génération à qui on demande le plus ! J'ai 4 ans, pour les câlins il me reste que mon doudou.

En plus, madame avec son masque, je ne la comprends plus.

J'ai 8 ans, avant c'était la marelle, maintenant : mets ton masque, lave tes mains, m'approche pas.

Je deviens fou.

J'ai 13 ans, j'ai 16 ans, j'ai peur, je m'isole et mes examens ? Je ne dors plus.

J'ai 20 ans, le distanciel, l'isolement, pas de job, j'ai faim, j'en peux plus, attention aux suicides ...

Etudiant(e)s franc-forésien(e)s n'hésitez pas à vous rapprocher de l'épicerie sociale au : 03 27 29 84 59

Sans éducation, l'enfant est orphelin.

Continuons à soutenir tous ceux qui, comme nous, s'investissent pour nos jeunes.

Médaille de l'Assemblée Nationale.

C'est avec un grand honneur et avec beaucoup d'émotion que j'ai reçu du député Sébastien CHENU la médaille de l'Assemblée Nationale.

Cette médaille incarne l'esprit de la République, la récompense par le mérite, la récompense par l'acharnement, la récompense par l'accompagnement collectif, mais aussi par les réussites individuelles. J'ai donné de mon temps depuis 50 ans bénévolement à ma ville, participé au comité des fêtes, à la kermesse paroissiale. J'ai pris part à la création de la première équipe de volley en 1988. 45 ans président d'associations : « L'Espérance », le Comité de Jumelage et maintenant de l'association Vivre Ensemble à Petite-Forêt.

Aujourd'hui, Je donne de mon temps pour animer musicalement dans les EPHAD et les clubs des aînés. 33 ans chef d'entreprise, j'ai eu le plaisir d'embaucher 41 Franc-Forésiens. 20 ans Conseiller municipal. J'ai intégré le conseil municipal en 1988, j'ai toujours siégé dans l'opposition.

N'oubliez pas : « Vivre, c'est donner, et quand vous donnez, vous recevez »

État civil

Bienvenus les bébés !

▲ **Aaron, Johnny, Jean-Luc DUPLAT-DELOEIL**, né le 09 janvier 2021 à Valenciennes (Nord).

▲ **Alya PIERRE**, née le 11 janvier 2021 à Valenciennes (Nord).

▲ **Kamélia NOURA**, née le 13 janvier 2021 à Valenciennes (Nord).

▲ **Mamadou-Kaïs FOFANA**, né le 20 janvier 2021 à Valenciennes (Nord).

▲ **Nino FOURMENTEL**, né le 21 janvier 2021 à Valenciennes (Nord).

▲ **Emma, Danièle SINFELT VION**, née le 28 janvier 2021 à Lille (Nord).

Il nous a quittés

■ **Jean, Yves MOLLET**, décédé le 13 janvier 2021 à Valenciennes (Nord)

Numéros utiles

Mairie

Accueil

03 27 28 17 50

Secrétariat du maire

03 27 28 12 86 / nlabre@mairie-petiteforet.fr

Services techniques

03 27 28 17 66 / servicestechniques@mairie-petiteforet.fr

CCAS

03 27 28 17 64

Police municipale

03 27 35 66 68 / policemunicipale@mairie-petiteforet.fr

Poste de police de Raismes

03 27 36 56 70

Commissariat de Valenciennes

03 27 28 28 28 ou le 17